Questions orales

d'hui. Nous avons pris les dispositions nécessaires pour que la raffinerie ne manque pas de pétrole.

L'ENVIRONNEMENT

DEMANDE D'ARRÊT DU TRANSBORDEMENT D'UNE CARGAISON DE PÉTROLE BRUT D'UN GRAND PÉTROLIER À UN PETIT ET DE REPRISE DES NÉGOCIATIONS AVEC LES PILOTES DU PORT DE HALIFAX

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question supplémentaire au ministre de l'Environnement. Madame le ministre va-t-elle tout simplement mettre fin aux très dangereuses manœuvres que l'on effectue à l'embouchure du port de Halifax et qui, dans des conditions pourtant presque idéales, ont échoué hier? Va-t-elle mettre fin à cette menace de catastrophe près du port de Halifax? Va-t-elle s'entretenir avec son collègue, le président du Conseil du Trésor, en vue de faire reprendre les négociations entre l'administration de pilotage de l'Atlantique et les pilotes du port, afin de régler ce litige de 3 ou 4 p. 100 afin que nos ports de l'Atlantique reprennent un fonctionnement normal et que prenne fin cette démence au large du port de Halifax?

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, les responsables chargés de la liaison entre les deux parties en présence font tout ce qu'ils peuvent pour y parvenir. Le ministère de l'Environnement a un représentant au comité qui émet les dispenses et surveille le passage des pétroliers en ce moment. En cas de grève, on se préoccupe de la sécurité de l'environnement avant d'accorder aux navires l'autorisation d'entrer. Nous faisons de notre mieux, compte tenu de la situation.

LES TRANSPORTS

L'ESSAI INFRUCTUEUX DE TRANSBORDEMENT D'UNE CARGAISON DE PÉTROLE BRUT À HALIFAX—LES STOCKS DISPONIBLES DANS LES RAFFINERIES

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Ma dernière question supplémentaire s'adresse au ministre des Transports. Sachant que chaque fois que l'on a amarré les deux navires hier les amarres n'ont pas tenu—et Dieu seul sait ce qui se serait produit s'ils avaient été en train de pomper du pétrole à ce moment-là—le ministre peut-il nous dire quelles sont actuellement les réserves de pétrole d'Imperial Oil et de Texaco aux ports de Halifax et de Dartmouth? De combien de pétrole disposent-elles? Quand ce stock sera-t-il épuisé? Et que deviendra la sécurité de l'approvisionnement en énergie si l'Esso Goa et l'Imperial St. Clair ne réussissent effectivement pas à transborder ce pétrole?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, la question du député est complexe. Premièrement, je dois dire que le ministère du Travail n'épargne aucun effort pour rapprocher les parties en cause. Deuxièmement, nous travaillons de concert avec le ministère de l'Environnement si bien que, si une mesure de ce genre est prise, elle le sera avec toutes les garanties possibles. Nous avons des conseillers sur place, nous ne prendrons aucun risque. Si nous n'avons pas transbordé de pétrole hier, c'est parce que nous estimions que l'opération comportait un risque. Nous ne l'avons pas pris. Le minis-

tère de l'Environnement nous a donné ce conseil hier à cause de l'état de la mer. Toutefois, cela peut se faire, et l'a été bien souvent par le passé. Les sociétés et les techniciens s'accordent pour dire qu'il est possible de le faire en toute sécurité. Mais nous ne voulons prendre aucun risque. S'il arrive quoi que ce soit, je suis prêt à en assumer la responsabilité. Pour ce qui est des réserves de pétrole, je ne sais pas exactement où l'on en est. Je m'en informerai et je dirai lundi au député la quantité exacte qui reste. Mais il y en a assez pour aller jusqu'à lundi.

L'ÉNERGIE

LA POSSIBILITÉ DE RECOURS AU RÉSEAU INTERPROVINCIAL EN CAS DE PÉNURIE D'ÉLECTRICITÉ EN NOUVELLE-ÉCOSSE

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, puis-je verser de l'huile sur les plaies . . .

Des voix: Oh!

M. McCleave: . . . sinon physiquement, du moins moralement. Ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ou au ministre suppléant. Une pénurie d'électricité menace la Nouvelle-Écosse. Le ministre peut-il chercher à savoir s'il serait possible d'utiliser le réseau interprovincial de distribution, c'est-à-dire en fait d'utiliser l'électricité du Nouveau-Brunswick, puisque ce réseau a été construit avec des fonds du gouvernement fédéral pour faire face à des situations d'urgence?

M. Maurice Foster (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je prends note de ces suggestions au nom du ministre et je donnerai une réponse au député.

LA DÉFENSE NATIONALE

LE CHOIX D'UN AVION DE RECONNAISSANCE À LONG RAYON D'ACTION—LE RISQUE DE HAUSSE DE PRIX

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Je sais qu'on lui a demandé ces jours-ci si une décision avait été prise au sujet de la mise en service d'un patrouilleur à long rayon d'action. Peut-il assurer à la Chambre maintenant qu'une décision sera prise d'ici le 1er août date à laquelle les soumissions fermes présentées par Lougheed et Boeing expireront?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit à la Chambre la semaine dernière, cette importante acquisition dont bénéficiera la Défense nationale fait l'objet actuellement d'une étude attentive du cabinet. Le cabinet en sera saisi la semaine prochaine.

M. Nowlan: Monsieur l'Orateur, le cabinet en est saisi depuis mai 1968. Nous avons livré et gagné une guerre en moins de temps qu'il n'en a fallu au cabinet pour se décider au sujet de l'acquisition d'un patrouilleur à long rayon d'action. Le ministre peut-il nous dire quel genre d'indexation on a prévu à l'égard des soumissions si la décision n'est pas prise avant le 1er août? Quel est le pourcentage approximatif?